

LA G E N E S E

(L' é v é n e m e n t d é c l e n c h e u r)

VERGER CONSERVATOIRE

Après la tempête du 26 décembre 1999 et devant l'ampleur des dégâts occasionnés au verger familial vosgien, le Conseil Général a lancé une série d'actions visant à sauvegarder d'abord et conserver ensuite le patrimoine fruitier du département.

Une grande prise de conscience de la part des politiques et de la population.



Vergers de mirabelliers détruits par la tempête du 26 décembre 1999

Le verger familial composante incontournable du patrimoine paysager

Le verger familial s'est fortement implanté en ceinture des villages au début du siècle dernier.

En Lorraine, sur les coteaux bien exposés autrefois plantés de vigne (vignoble détruit en grande partie par le phylloxera en 1905), la mirabelle a prit le relais. Sur les façades de nombreuses fermes le fruitier est présent par ces magnifiques espaliers de poiriers souvent centenaires. Ils soulignent une spécificité locale, au même titre que la mirabelle, la cerise à kirsch de Westhoffen et du pays de la Vôge. Résistant à l'emprise foncière de l'agriculture intensive, le verger traditionnel, qui conjugue souvent récolte de fruits et pacage du sol, rompt la monotonie d'un paysage voué aux grandes cultures.



Vergers et vigne en ceinture de village à Domptail



Espalier de poirier à Ménarmont

Le verger traditionnel : un écosystème à préserver et un havre de paix pour de nombreuses espèces.

Le verger traditionnel, souvent composé d'arbres hautes tiges, représente en lui-même un écosystème particulier du fait de sa grande biodiversité et des espèces animales et végétales qui lui sont rattachées.

Sa préservation est primordiale pour ne pas voire disparaître à l'avenir chouette chevêche, chouette hulotte, huppe fasciée, pie grièche écorcheur, loriot, et autre sittelle torche pot.

Les actions vergers ont incité les particuliers à renforcer (replantation de vergers), entretenir (défrichage et taille de rénovation), voire à recréer (mise en place de nouveaux vergers) ces sites devenus si sensibles.



Le verger traditionnel : un écosystème à préserver et un havre de paix pour de nombreuses espèces.



Le verger familial : un écosystème à préserver et un havre de paix pour de nombreuses espèces

Le verger familial est souvent lié à une forte tradition apicole. Soutenir les actions vergers permet de préserver l'habitat d'une faune pollinisatrice, et de ce fait à l'apiculteur de maintenir son activité économique de proximité. Comme les vergers, la population apicole a besoin d'être maintenue.



Le verger familial : un patrimoine variétal, une ressource génétique.

La France possède un patrimoine variétal d'une richesse considérable et insoupçonnable.

Certains Conseils Généraux fort de cette constatation ont mis en œuvre dans le cadre de leur programme verger des mesures permettant de léguer aux générations futures ce patrimoine et ce formidable capital génétique que sont les variétés locales.

Le département des Vosges a initié différentes actions,

Qu'il s'agisse de « l'Opération 1000 greffons », de la mise en place d'une liste de variétés locales adaptées aux Vosges et la création de 4 vergers conservatoires, la pomme de tonton Georges, la mirabelle de Sionne ou d'Isches, la poire Curé, la prune Queurotte de Lamarche, la mirabelle Perdrigon de Ménarmont ou la guigne de La Chapelle-aux-Bois seront préservés.



Poire Curé à Domptail



Pomme Moulin à Romont

Sonnette



Moulin



VAUCHARDE





Belle inconnue !

Le verger familial : entre tradition et culture

Depuis des siècles les vergers sont des éléments incontournables de la vie familiale en milieu rural

Ne fallait-il pas nourrir et abreuver une famille, souvent nombreuse, du 1^{er} janvier au 31 décembre ?

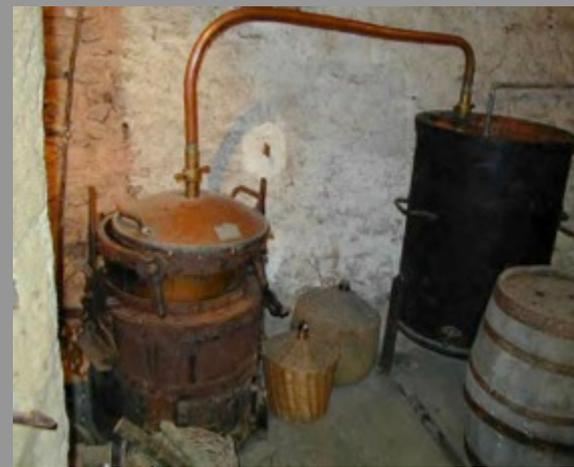
Les familles détenaient et détiennent encore un savoir et un savoir-faire permettant la meilleure utilisation des variétés, leur conservation et leur transformation.

Qui ne faisait pas ses confitures et ses conserves de mirabelles, de prunes, ses sirops de framboises, de mûres et de sureaux ? Les pommes et les poires étaient séchées, mises au four, mises dans du vin et ne disait on pas que la poire cueillie sur l'espalier en façade étaient le dessert privilégié des dimanches de fête ?

Les villages possédaient de nombreux ateliers de distillation où l'or jaune après une récolte familiale souvent prétexte à une fête, se transformait en une boisson qui fait toujours partie intégrante des produits du terroir vosgien

Cidre et poiré pour les adultes, jus de pommes pour les plus jeunes étaient les boissons traditionnelles et naturelles.

Un broyeur de pommes, un pressoir et quelques bombonnes au milieu d'une cours de ferme en automne, était autrefois chose courante.



Le verger familial: entre tradition et culture

Avant de récolter, d'utiliser et de transformer leurs fruits, la population rurale maîtrisait parfaitement les bases des techniques arboricoles. La greffe des arbres fruitiers, la plantation et la taille étaient des savoir-faire transmis de génération en génération.

La génération des années soixante, quittant bien souvent la campagne pour la ville provoqua un séisme au sein du verger familial.

La voilà quarante ans après, prenant conscience de l'importance d'apprendre et de transmettre ces gestes qui autrefois étaient si naturels.

« Vivre, apprendre et transmettre »





ROVILLE
Ecole d'Horticulture
et de Paysage

VERGER CONSERVATOIRE

LES ENGAGEMENTS DES ELUS.

Mise en place d'un plan verger le 03 Avril 2000

Première action.

Opération mille greffons.

En mobilisant les forces vives arboricoles du département (Chambre d'Agriculture des Vosges, association des Croqueurs de Pommes des Trois Provinces, les pépiniéristes, les élus locaux ainsi que l'Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes), une collecte de greffons a été organisée au début de l'année 2000.

Au total **240 variétés de pommes, de poires, de cerises, de prunes et de mirabelles**, venant de quelques **66 propriétaires** de vergers ont ainsi mises en jauge dans les pépinières de l'Ecole de Roville-aux-Chênes en attendant d'être greffées.

800 scions sont ainsi produits. En automne 2002, **450 baliveaux** ont été récupérés par leurs propriétaires en présence de nombreux élus. Ces jeunes fruitiers sont actuellement plantés au sein des vergers vosgiens en lieu et place de leurs ancêtres abattus par la catastrophe du 26 décembre 1999.



**Jeunes fruitiers sauvés lors de
« L'Opération Mille Greffons »**



**De belles mirabelles bien vosgiennes
dans un verger de Isches**

Deuxième action.

Les aides à la plantation.

Une aide financière qui prend en compte à hauteur de 50% le coût total des fournitures et travaux de plantation pour tout verger de 12 à 50 arbres choisis au sein d'une liste de référence. Pour bénéficier de cette subvention il fallait suivre une journée de formation gratuite organisée par l'Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes sur divers sites du département. Une quinzaine de communes vosgiennes furent sollicitées pour une ou plusieurs journées de formation. Les objectifs et le contenu de cette formation visent à dispenser les conseils techniques absolument nécessaires à la réussite des plantations mais aussi à sensibiliser le public sur l'intérêt de préserver les variétés locales, sur le rôle des vergers dans la biodiversité et le patrimoine paysager vosgien.

Au total, 10 071 arbres effectivement replantés grâce aux subventions, de 2001 à 2006 inclus.



Jeune verger d'une trentaine de mirabelliers planté à FAUCONCOURT grâce au financement du *Conseil Général des Vosges*

Troisième action. Les formations.

Suite à de nombreuses demandes des nouveaux propriétaires de vergers familiaux soucieux de la pérennité des nouvelles plantations, le Conseil Général a mis en place lors de la saison 2002/2003 un programme post-plantation.

En collaboration avec l'Ecole d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes, la Chambre d'Agriculture des Vosges et l'association des Croqueurs de Pommes des Trois Provinces, des journées de formation sont proposées.

Les thèmes de rénovation et d'entretien du verger sont abordés :

- taille et entretien des jeunes vergers,
- taille de rénovation des vieux vergers,
- taille et culture des petits fruits,
 - greffage en écusson,
 - greffage de printemps
- taille des fruitiers de façade.



En six ans **2632 personnes** initiées et formées

Quatrième Action.

Sauvegarder et pérenniser le patrimoine fruitier par la création de 4 vergers conservatoires dans le département des Vosges.

Ces vergers ont une vocation scientifique, pédagogique, culturelle, expérimentale, et écologique .

L'implantation des Vergers Conservatoires s'appuie sur le cahier des charges « Constitution des Vergers Conservatoires dans le Département des Vosges », adopté par l'Assemblée Départementale des Vosges le 19 février 2001.

:

Le cahier des charges a été élaboré à partir des recommandations de l'**A. F. C. E. V. (Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales)**.

Verger conservatoire de LA CHAPPELLE-AUX-BOIS

Cerises et pommes à cidre

Le verger conservatoire de La Chapelle-aux-Bois est situé dans le département des Vosges, à l'ouest de Nancy. Il est dédié à la conservation de cerises et de pommes à cidre. Le verger est divisé en plusieurs parcelles, chacune dédiée à une variété spécifique. Les parcelles sont colorées en vert (Verger à cidre), jaune (Verger à cerise), et rouge (Verger à pomme).

CONSEIL GÉNÉRAL des Vosges

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR CE VERGER
Informations, recommandations, visites, tous les services s'adressent à :
Mairie de La Chapelle-aux-Bois - 55 24 20 0 0
www.vosges.fr

Verger conservatoire de LA GRANDE FOSSE

Verger d'altitude

Le verger conservatoire de La Grande Fosse est situé dans le département des Vosges, à l'est de Nancy. Il est dédié à la conservation de variétés anciennes de pommes à cidre. Le verger est divisé en plusieurs parcelles, chacune dédiée à une variété spécifique. Les parcelles sont colorées en vert (Verger à cidre), jaune (Verger à cerise), et rouge (Verger à pomme).

CONSEIL GÉNÉRAL des Vosges

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR CE VERGER
Informations, recommandations, visites, tous les services s'adressent à :
Mairie de La Grande Fosse - 03 20 41 21 75
www.vosges.fr

Verger conservatoire des MARCHES DE LORRAINE

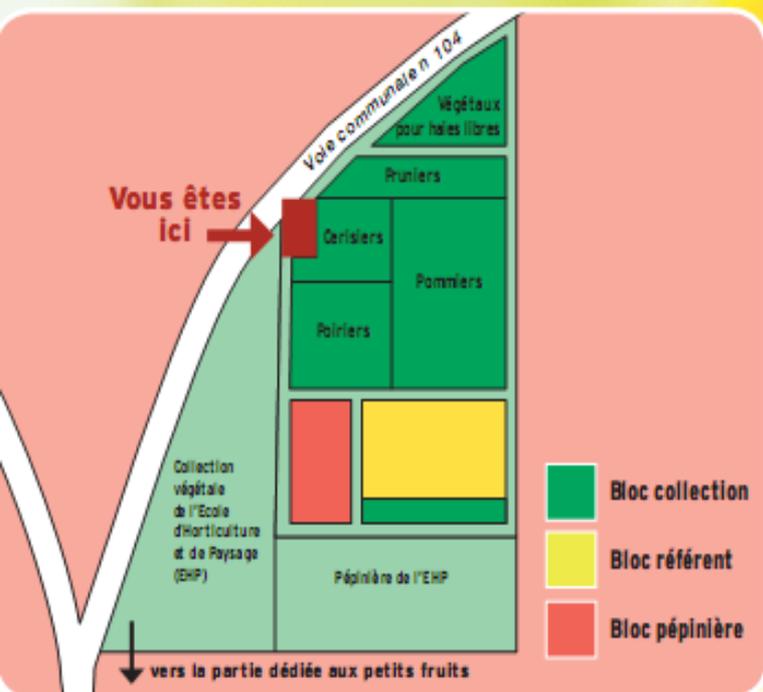
Prunes et vignes

Le verger conservatoire des Marches de Lorraine est situé dans le département des Vosges, à l'est de Nancy. Il est dédié à la conservation de prunes et de vignes. Le verger est divisé en plusieurs parcelles, chacune dédiée à une variété spécifique. Les parcelles sont colorées en vert (Verger à cidre), jaune (Verger à cerise), et rouge (Verger à pomme).

CONSEIL GÉNÉRAL des Vosges

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR CE VERGER
Informations, recommandations, visites, tous les services s'adressent à :
Mairie des Marches de Lorraine - 03 20 41 21 75
www.vosges.fr

Verger conservatoire de ROVILLE-AUX-CHÊNES



Techniques de culture et vulgarisation

Les Vosges possèdent un patrimoine fruitier très riche, que le Conseil Général a décidé de préserver et de mettre en valeur en créant un réseau départemental de vergers conservatoires.

Un verger conservatoire est un centre de ressources génétiques qui propose une collection de variétés traditionnellement cultivées dans les alentours. Son organisation répond à un cahier des charges basé sur les recommandations de l'Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales (AFCEV).

Ce site s'articule autour des différentes techniques utilisées en arboriculture dans une approche respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Il propose ainsi des exemples de paillage, d'enherbement (prairie fleurie) et de lutte biologique (utilisation de haies libres). De plus, il se situe au sein de l'École d'Horticulture et de Paysage (EHP) de Roville-aux-Chênes et sert donc de terrain d'application aux élèves au cours de leur formation. Vous êtes ici sur la partie principale du verger ; un espace dédié à la conduite des petits fruits se trouve plus bas dans le village, à proximité du lavoir.

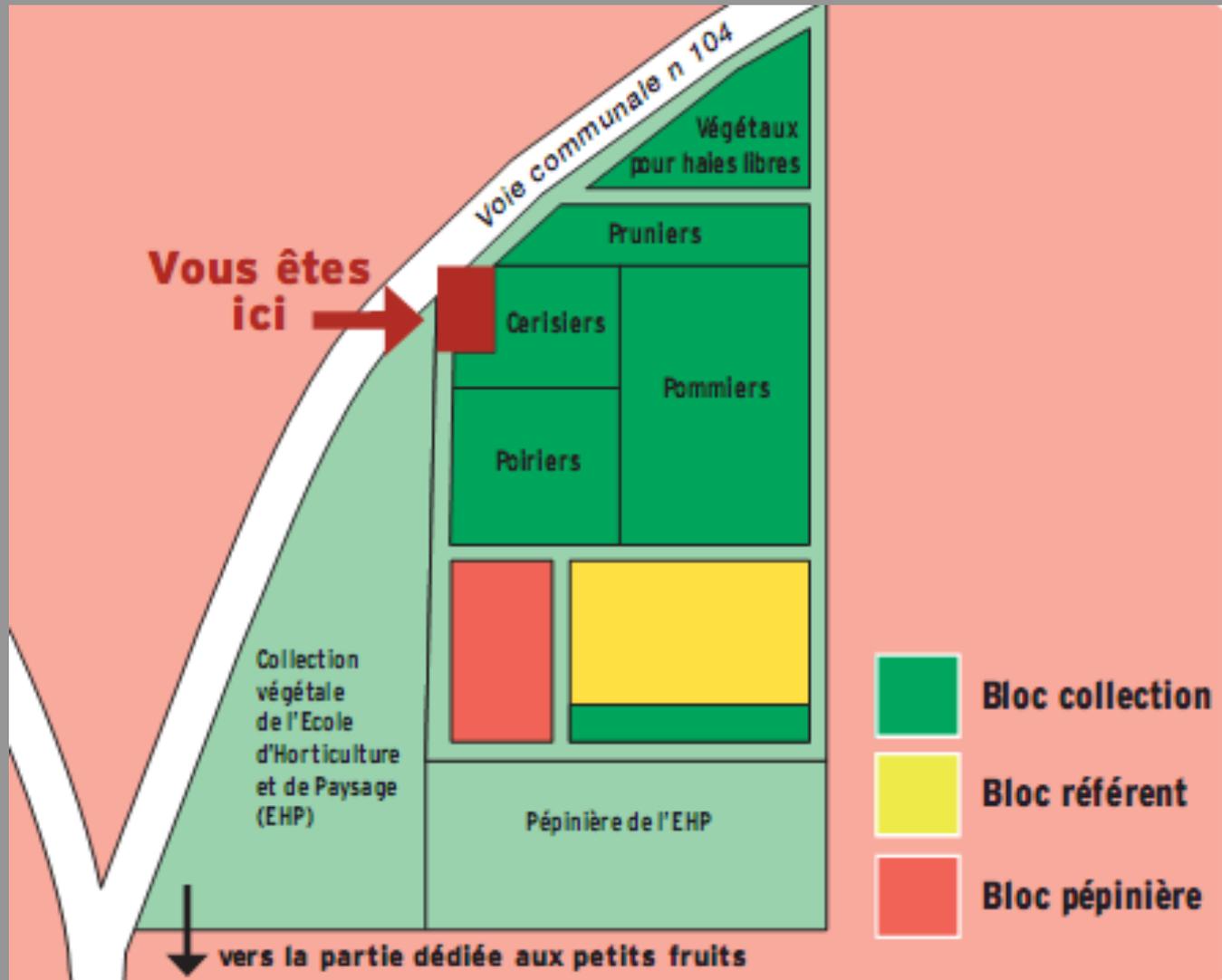


Bonne visite



L'ORGANISATION DU VERGER

VERGER CONSERVATOIRE





ROVILLE
Ecole d'Horticulture
et de Paysage

VERGER CONSERVATOIRE

Bloc référent

Le bloc référent regroupe des variétés bien connues (pomme Golden, poire Williams, cerise Burlat, etc.) qui servent de témoin pour décrire celles du bloc collection.



**Surface du bloc référent: 1680 mètres carrés.
Les premières plantations datent du printemps 2004.**



ROVILLE
Ecole d'Horticulture
et de Paysage

VERGER CONSERVATOIRE

Bloc pépinière

C'est un lieu d'attente et d'observation des greffons avant leur introduction dans la collection. Il permet de décrire et d'identifier les variétés qui viendront enrichir le verger.

Plan de plantation des premières vergers au sein du bloc pépinière
26 mars 2008

Greffons provenant des vergers de la commune de Domptail

Greffons prélevés par Meuse Nature et Environnement dans le cadre d'une OPAV (Opération Programmée d'Amélioration des Vergers) Le greffage à l'anglaise a été réalisé en mars 2005

DOM 1/05/B	Pomme 1 sans nom
DOM 2/05/B	Pomme de fer
DOM 3/05/B	Reinette qui se conserve
DOM 4/05/B	Pomme sans nom
DOM 5/05/B	Pomme Breneure
DOM 6/05/B	Pomme Pinto



NO						
12/08						
12/08						
NO						
NO						
12/08						
12/08						
10/08						
NO						
NO						
10/08						
10/08						
10/08						
NO						
10/08						
10/08						
NO						
11/08						
NO						
NO						
NO						
8/08						
8/08						
7/08						
NO						
NO						
7/08						
NO						
NO						
NO						
6/08						
NO						
NO						
NO						
NO						
5/08						
NO						
NO						
NO						
NO						
9/08						
9/08						
NO						
9/08						
9/08						
NO						
4/08						
NO						
NO						
9/08						
3/08						
NO						
NO						
NO						
2/08						
1/08						

